Les étapes de la mise en œuvre du B2i adultes

Candidat

(à terme cette procédure sera entièrement dématérialisée)

Candidat

S'informe
sur chlorofil.fr, auprès de la DRAAF ou d'un organisme de formation

↓

Inscription
S'inscrit auprès du centre agréé
S'acquitte des frais d'évaluation auprès du centre agréé et des droits d'inscription

↓

Dossier de preuves
Déclare ses savoir-faire
Joint les éléments de preuves
Transmet son dossier pour évaluation

↓

Evaluation
Se présente et répond aux questions
Prend connaissance du résultat

↓ **Si l'évaluation est validée, Validation du dossier par le responsable de centre** qui le transmet à la DRAAF pour examen par le jury

↓ **Si évaluation n'est pas validée**
une prestation d'accompagnement/formation peut être proposée au candidat